

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 05/02/2025
ID Télétransmission : 033-213300635-20250204-140378-DE-1-1

**Séance du mardi 4 février
2025
D-2025/29**

Date de mise en ligne : 07/02/2025

certifié exact,

Aujourd'hui 4 février 2025, à 14h02,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT, Madame Magali FRONZES,

Monsieur Guillaume MARI présent à partir de 14h30, Madame Pascale BOUSQUET-PITT présente à partir de 14h40, Madame Nadia SAADI présente à partir de 16h15, Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 16h17

Excusés :

Madame Isabelle FAURE, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Maxime ROSSELIN, Madame Léa ANDRE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

**Soutien aux associations dans le cadre de l'édition 2025 des
Journées des langues maternelles et paternelles.
Autorisation. Décision.**

Madame Céline PAPIN, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Journée internationale de la langue maternelle a été proclamée par la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en novembre 1999. Depuis, chaque année, le 21 février, elle célèbre "la diversité culturelle et le dialogue interculturel et promeut la préservation des langues comme patrimoine culturel partagé".

Après une première célébration en 2022 et son renouvellement en 2023 et 2024, la Ville de Bordeaux souhaite continuer de mettre l'accent en 2025 sur les langues maternelles et paternelles de son territoire, avec un programme d'animations de deux semaines (du 17 au 26 février 2025) comprenant des événements ouverts au grand public ainsi qu'un volet orienté vers le jeune public.

Ce temps fort vise à présenter la langue comme vecteur d'ouverture à l'autre et au monde, à mettre en lumière la variété des langues pratiquées, qui font la richesse de notre territoire, et à élargir les perspectives culturelles des habitants de Bordeaux.

Conformément à la délibération 2024/361 du 5 novembre 2024, l'édition 2025 aura comme thématique centrale « l'évolution des langues de génération en génération ». En effet, au-delà d'une approche sociale, il existe une approche générationnelle au choix des mots. Les jeunes générations font évoluer les langues ou créent de nouveaux langages, avec les SMS, les émoticônes, les nouvelles technologies participent elles aussi à cette évolution.

Compte-tenu des propositions issues de l'appel à projets dédié à ces Journées des langues maternelles et paternelles, il est proposé par la présente délibération que la Ville de Bordeaux apporte son soutien à cet événement en 2025 à hauteur de 5 170 €, répartis sur 6 projets selon le tableau en annexe.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- Attribuer aux associations mentionnées dans l'annexe jointe la subvention correspondante ;
- Autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à ces subventions ;
- Imputer la dépense correspondante sur le budget 2025 – fonction 048 – compte 65748 ;

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 4 février 2025

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Céline PAPIN

ANNEXE 1 : SUBVENTIONS 2025

Association	Titre de l'événement	Domaines	Montant de l'aide accordée	Estimation des aides en nature 2025 sur la base des montants 2023 en euros
Amaruart	Transmission de la Langue Quechua	Exposition	1 000 €	1 714,54 €
Ecole arménienne Mesropyan	Voix du Passé, Voix de l'Avenir : les langues maternelles et paternelles au cœur de notre héritage	Ateliers, danse, expositions, poésie	920 €	0 €
La Pangée	La poésie des langues : héritages en mouvement	Atelier d'écriture, performance poétique, table-ronde	800 €	5 615,47 €
L'Ostau Occitan	Transmission de chants et danses traditionnelles gasconnes pour les enfants	Chants, danse	1 000 €	1 746,61 €
Mexicanos en Bordeaux	Le Nakiburi et les rochers rhinoceros	Théâtre	1 000 €	626,21 €
Notre Italie	La transmission des langues de génération en génération	Conférence	450 €	412,06 €